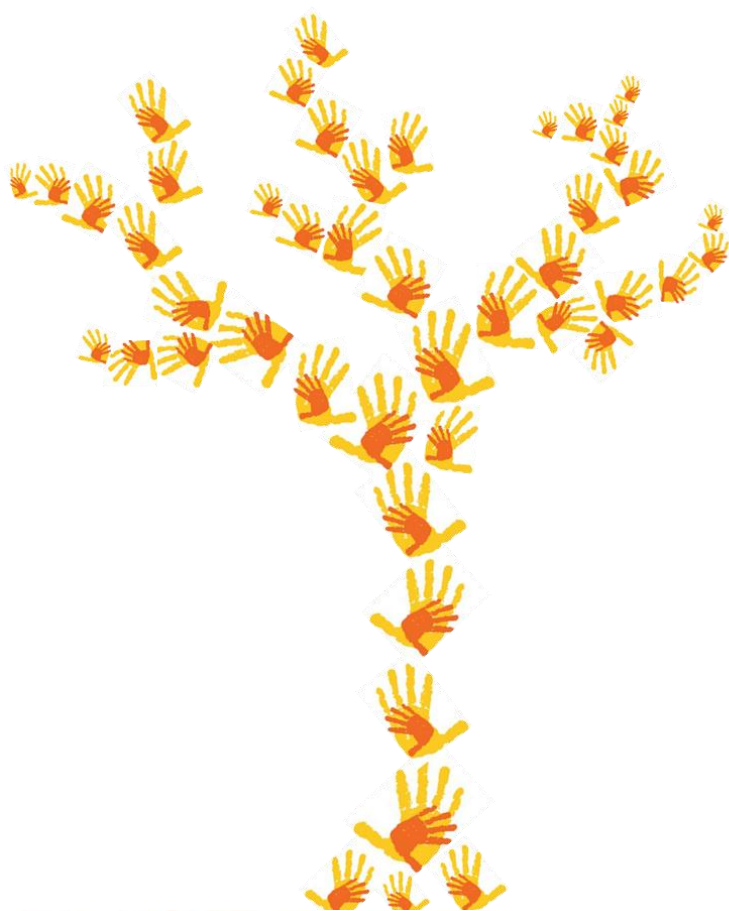




Rapport annuel 2012

La FRAQ, un héritage pour l'avenir



100^{ans}
Jeunesse
rurale

UN HÉRITAGE POUR L'AVENIR



Fédération de
la relève agricole
du Québec





La FRAQ, un héritage pour l'avenir

Alors que l'année 2012 marquait le 30^e anniversaire de la FRAQ, c'est au tour des groupements de jeunesse rurale de fêter leur centenaire.

La FRAQ a derrière elle 30 ans de projets, d'idées rassembleuses, mais aussi 30 ans de soirées animées, de nouvelles amitiés et de réussites collectives. Trente années de construction d'un réseau très ancré, qui a vu défiler plusieurs milliers d'administrateurs dévoués qui, depuis, ont fait leur bout de chemin syndical, professionnel, familial...

Il y a près de 100 ans, le premier regroupement de jeunes ruraux est mis sur pied au Québec, à l'initiative de Jean-Charles Magnan, un agronome du tout jeune ministère de l'Agriculture. Le précurseur de notre mouvement, la FRAQ, est créé dans les années 30 sous le nom de Jeunesse agricole catholique (JAC), dont le mot d'ordre était « Voir, juger et agir », à travers des activités sociales et de formation. Avec la Révolution tranquille, JAC tombe en désuétude et c'est au Saguenay – Lac-Saint-Jean qu'un groupe de jeunes fonde le Centre régional des jeunes agriculteurs, en 1967. Cette expérience fait boule de neige et d'autres associations régionales voient le jour, jusqu'à se regrouper, en 1982, sous la Fédération de la relève agricole du Québec, affiliée à l'UPA.

Ces brèves lignes d'histoire sont bien trop courtes pour mesurer cet héritage : le travail de construction de nos réseaux, et tout le poids éducatif et social qu'ils ont joué et qu'ils jouent encore aujourd'hui! Avec des rangs moins peuplés et des médias sociaux qui isolent plus qu'ils ne rassemblent, les activités de nos organisations sont aussi de beaux prétextes de rencontres et d'apprentissages concrets. Ce sont aussi des milliers de personnes qui travaillent à améliorer les conditions d'établissement en agriculture et la préparation de la jeune génération à leur carrière.

Ce retour dans le passé doit nous permettre de regarder l'avenir sereinement : les jeunes ont leur place en agriculture, aussi bien au niveau syndical, qu'au niveau professionnel. L'année 2012 est à l'image de cette certitude. Le financement de l'Union pour le déploiement de la FRAQ du futur est un tournant historique pour la Fédération et la place donnée à la relève syndicale. Tandis que les messages positifs et la considération portée à la relève agricole sont le signe très clair de l'importance de la FRAQ.

Bonne lecture!



Sommaire

Mot du président	4
Mot de la directrice	5
Portrait de la FRAQ	6
L'établissement des jeunes en agriculture	12
Bilan des activités de l'année	13
Suivi des résolutions 2010-2012	28



Les années passent, mais la relève agricole demeure. L'année 2012 fut certainement une période charnière pour la relève agricole et la Fédération. L'organisation et les jeunes qui la composent ont été mis à l'avant-plan à plusieurs reprises ces derniers temps. On a qu'à penser à l'événement 100% Relève organisé conjointement avec les GO5. Une belle tribune qui a permis de nous faire connaître davantage, de valoriser le mouvement de la relève, la profession agricole et le modèle de gestion de l'offre. De beaux messages positifs et porteurs d'avenir en sont ressortis. Devant ce succès, ce qui se voulait un événement ponctuel deviendra peut-être une tradition.

Rappelez-vous aussi l'élection provinciale de septembre dernier, alors que la question de la relève agricole faisait partie du débat. Le Parti Québécois a d'ailleurs promis 20 millions de dollars de plus par an pour la relève agricole. Bien que nous ne sachions pas encore comment ce montant sera investi, nous ne l'oublierons pas. L'actuel ministre de l'Agriculture a clairement identifié la relève agricole comme une priorité de travail et a demandé au MAPAQ et à la FADQ d'en faire davantage pour elle. Cela semble bien prometteur...

Lors du dernier congrès de l'UPA, la relève agricole était omniprésente. L'Union travaille sur certains projets qui pourraient avoir un impact positif majeur sur la relève : l'étude sur les cédants et le projet de Société d'aménagement et de développement de l'agriculture du Québec (SADAQ). Le financement supplémentaire accordé par l'UPA pour le projet FRAQ du futur constitue cependant le gain majeur de l'année. Dès mon entrée en fonction, nous nous sommes mobilisés pour vendre aux décideurs le bien fondé de notre projet et la nécessité d'obtenir les fonds requis pour le mener à bien. C'est parce que nous y avons cru que l'UPA a cru en nous!

Encore cette année, la jeunesse agricole restera à l'avant-scène avec le 100e anniversaire de la jeunesse rurale. Des activités – concours vidéo, présence sur les réseaux sociaux, etc. – sont prévues jusqu'en 2014 en collaboration avec la Coop fédérée qui coordonne le tout. N'hésitez pas à y participer.

Enfin, sur une note plus personnelle, après un an en poste, j'ai pu redécouvrir à quel point la FRAQ est une formidable organisation, même si mon implication dans le mouvement de la relève agricole ne date pas d'hier. Mais notre potentiel est encore plus grand, il suffit d'avoir la volonté de le développer. Je tiens aussi à remercier les administrateurs qui quittent leurs fonctions cette année, ce fut un plaisir de travailler avec vous, bon succès dans vos projets futurs.

En vous souhaitant bon congrès,

Alain Audet, président





Mot de la directrice

Que retenir de cette année bien remplie? Il ne faut pas réfléchir bien longtemps pour se rappeler que la Fédération vient de vivre un tournant historique dans son existence. Pour son trentième anniversaire, elle n'a reçu rien de moins que les moyens d'assurer son développement. Oui, définitivement, 2012 marque un nouveau point de départ pour la Fédération. Après deux années de consultations et de construction du projet la FRAQ du futur, le financement supplémentaire accordé par l'Union des producteurs agricoles accorde toute la crédibilité, la force et la confiance de son déploiement. Tout reste à construire et le virage est tout juste amorcé, mais nous voilà à l'aube de la réalisation d'un rêve : développer un large mouvement de la relève agricole du Québec, structuré, harmonieux, efficace, et bâtisseur du syndicalisme agricole de demain.

Déjà l'harmonisation des règlements et de certaines façons de faire sont en route, l'arrimage des territoires est aussi en phase de se réaliser, tandis que la toute première ressource professionnelle vient d'être embauchée. Nous voilà prêts pour aborder le virage du changement, non sans quelques bosses et cavités, mais sur un chemin somme toute bien tracé.

Je retiendrai aussi de cette année, le soutien sans faille de nombreux partenaires, qui nous a permis de réaliser plusieurs activités avec succès. Nos désormais traditionnels DéfiFRAQ et Journées FRAQassantes ont bénéficié de l'appui renouvelé d'organisations qui ont à cœur la relève agricole. Et que dire de l'évènement 100% RELÈVE qui n'aurait jamais pu être un tel succès, sans l'encadrement financier et logistique de nombreux partenaires! Encore cette année, ils ont témoigné de leur confiance en l'organisation et ont appuyé sa crédibilité et la légitimité de sa mission. Un gros merci à ceux qui croient ainsi en la FRAQ.

Cette année a aussi marqué un changement de garde à la Fédération, avec l'arrivée d'un nouveau président et d'un nouveau conseil exécutif. Le roulement fréquent des administrateurs est une réalité de la Fédération, qui apporte son lot de défis, mais aussi de renouveau et de fraîcheur. Quoi qu'il en soit, le plaisir à travailler avec ces jeunes engagés et dévoués est toujours là, et il faut souligner ici la passion remarquable qui les anime. C'est avec beaucoup de fierté que je les accompagne et les aide à bâtir pour l'avenir.

Au plaisir,

Magali Delomier, directrice générale

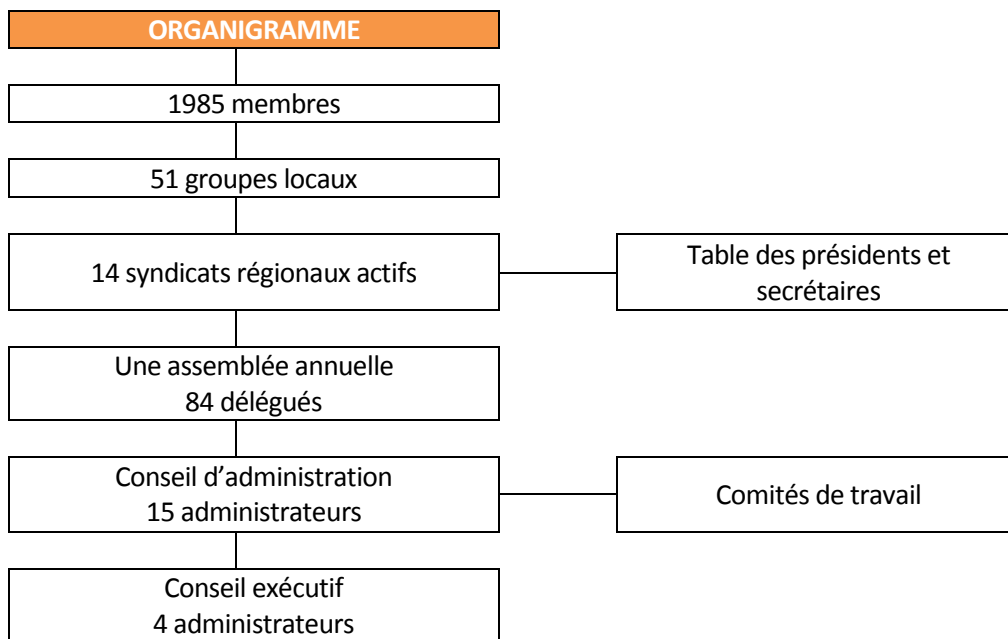




Portrait de la FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est présente sur l'ensemble du territoire agricole québécois. Depuis sa création en 1982, elle représente la relève agricole d'ici, qu'elle soit jeune agriculteur ou aspirant agriculteur. Elle s'est donnée pour mission de rassembler les jeunes passionnés d'agriculture, de défendre leurs intérêts, d'améliorer les conditions d'établissement, d'attirer la nouvelle génération en agriculture et de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

Pour ce faire, la FRAQ compte sur l'implication de centaines d'administratrices et d'administrateurs à tous les niveaux de sa structure. Toutes les formes d'établissement et tous les secteurs de production se retrouvent au sein de la Fédération.



La permanence

Afin d'accompagner ses diverses instances, la FRAQ dispose d'une petite équipe de permanents. Cette équipe se compose d'une directrice générale à temps plein et d'une secrétaire à temps partiel. Dans son travail, la permanence est appelée à livrer des conférences, participer à des comités et accompagner les élus dans leurs représentations. De plus, l'équipe de travail assure le suivi des instances et les communications internes et externes en plus de coordonner l'ensemble des activités et des comités de travail internes. Le siège social de la Fédération se trouve à la Maison de l'UPA, à Longueuil.

Mme Anne-Marie Gagné, membre de l'équipe de la Direction de la recherche et politiques agricoles de l'UPA, travaille pour la FRAQ à raison de deux jours par semaine depuis mai 2010. Elle assure le secrétariat et un support administratif à la directrice générale, Mme Magali Delomier.

Liste des syndicats **affiliés**

- Syndicat de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
- Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent
- Jeunes agriculteurs de la Beauce (JAGRIBEC)
- Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec
- Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud
- Syndicat de la relève agricole de l'Estrie
- Syndicat de la relève agricole de Lanaudière
- Syndicat de la relève agricole de la Mauricie
- Syndicat de la relève agricole de Laurentides-Outaouais
- Syndicat de la relève agricole de Gaspésie-Les îles
- Association de la relève agricole de la région de Québec
- Centre régional des jeunes agriculteurs (Saguenay-Lac-Saint-Jean)
- Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe
- Association de la relève agricole de Montérégie-Ouest

Membres du **conseil** d'administration 2012

Afin de réaliser les mandats confiés par l'assemblée et assurer la réalisation de sa mission, la FRAQ dispose d'un conseil d'administration composé d'un représentant nommé par chacun des syndicats affiliés. Au cours de la dernière année, sept nouveaux membres ont été élus sur le conseil qui s'est réuni à huit reprises, soit physiquement, soit par conférence téléphonique.

Une des rencontres a consisté en une journée de formation, afin d'outiller les administrateurs sur leur rôle, mais également sur les connaissances de base concernant la Fédération.



Conseil d'administration de la FRAQ



Alain Audet
Président
Beauce



Sylviane Begin
1^{re} vice-présidente
Estrie



Emmanuelle Vincent
2^e vice-président
Saint-Hyacinthe



Émilie Benoît
Membre de l'exécutif
Bas-Saint-Laurent



Martin Couture
Outaouais-Laurentides



Frédéric Delarosbil
Gaspésie les îles



Emmanuel Desjardins
Abitibi-Témiscamisque



Alexandre Galarneau
Mauricie



Daniel Girard
Saguenay Lac-Saint-Jean



Pascal Hudon
Côte-du-Sud



Pierre-Luc Julien Maheu
Saint-Jean-Valleyfield



Simon Laflamme
Beauce



Martin Laroche
Centre-du-Québec



Mathieu Marsolais
Lanaudière



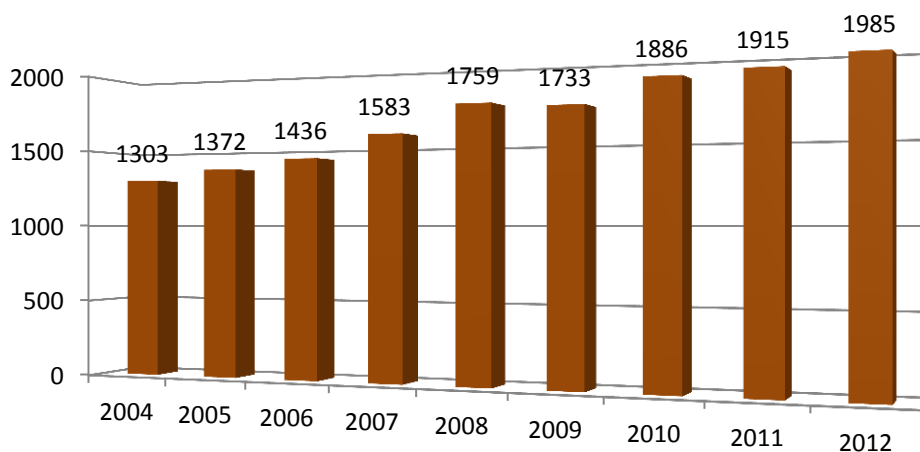
Patricia Moreau
Québec

Nous tenons sincèrement à remercier les administratrices et les administrateurs pour leur énergie, leur implication et leur dévouement tout au long de cette année.

Évolution du **membership**

La FRAQ connaît une progression continue et très enviable de son membership, qui a atteint un niveau record cette année. C'est grâce au dynamisme du réseau et à l'acharnement de certaines personnes ou groupes de relève qui vont chercher activement de nouveaux membres. Bravo à eux et à leurs initiatives gagnantes!

Nombre de membres à la FRAQ



Une augmentation de 3,7 % par rapport à 2011
Une augmentation de 52 % par rapport à 2004

Affiliation

Voilà plus de 31 ans, la FRAQ voyait le jour. Dès ce moment, elle s'affiliait à l'Union des producteurs agricoles afin de joindre sa voix à celle des productrices et des producteurs agricoles du Québec. Par cette affiliation, la FRAQ dispose de sièges à de nombreuses instances : syndicats locaux, conseil général, congrès général, tables de travail, etc.

La Fédération est également affiliée à la Table pancanadienne de la relève agricole et à la Table de concertation de la Jeunesse rurale du Québec. En 2010, la FRAQ s'affiliait à la Coalition pour la souveraineté alimentaire, rejoignant ainsi 86 membres des secteurs agricole, agroalimentaire, environnemental et socioprofessionnel.

Depuis 2011, elle est membre de Force Jeunesse, un regroupement de jeunes travailleurs qui œuvrent à la défense et à l'amélioration des conditions de travail des jeunes travailleurs, des perspectives d'emploi de la relève et de l'équité intergénérationnelle dans les politiques publiques.

Représentation

La FRAQ siège aussi à de nombreux comités avec des organismes tels que le ministère de l'Agriculture du Québec, le ministère de l'Éducation du Québec, La Financière agricole du Québec, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, etc.

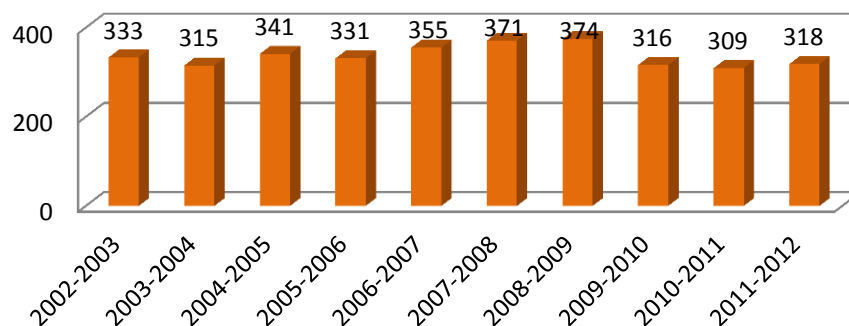
Elle siège par ailleurs sur les conseils d'administration d'AgriCarrières, du Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA) et de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC). Au total, la FRAQ participe à pas moins de 28 comités qui se réunissent à plusieurs reprises au cours de l'année.

COMITÉ OU DOSSIER	IMPLICATION	OBJECTIFS ET ENJEUX	RESPONSABLE 2012
Table de concertation de la jeunesse rurale	3 à 4 rencontres	- Partager l'information - Recherche de partenaires financiers - Rencontre de partenaires en dehors de la Table	Magali Delomier Emmanuelle Vincent
Comité CRAAQ sur l'établissement	4 à 5 rencontres	- Organisation de colloques - Déterminer des stratégies pour l'établissement	Magali Delomier Sylviane Begin
Comité bovin laitier du CRAAQ	4 à 5 rencontres	Organisation du Symposium laitier	Émilie Benoit
Comité de suivi – politique jeunesse	2 rencontres	- Suivi de la politique jeunesse - Élaboration du plan d'action à long terme	Magali Delomier Alain Audet
Comité conjoint FRAQ-FPLQ	1 rencontre	- Suivi des programmes d'aide - Autres revendications	Magali Delomier Émilie Benoît Emmanuelle Vincent
Assemblée de la FPLQ	2 rencontres	Suivi du programme	Emmanuelle Vincent
Assemblée de l'AJRQ et du Québec 4-H	2 rencontres	Assister à l'assemblée	CE
Rencontre du ministre de l'Agriculture	1 rencontre	Échanger sur les préoccupations	CE
Table des conseillers du MAPAQ	1 rencontre	Échanger sur les préoccupations de la relève	Magali Delomier Alain Audet Président régional
Comité mixte sur les aides à l'établissement - FADQ	2 à 3 rencontres	- Suivi des indicateurs des programmes - Demandes de la clientèle	Magali Delomier Alain Audet
Comité consultatif du FIRA	2 à 3 rencontres	- Suivi de la politique d'investissement - Intérêts de la clientèle	Magali Delomier Emmanuelle Vincent
Table de concertation sur la formation agricole	3 à 4 rencontres	Élaborer un plan d'action pour l'offre et les besoins	Magali Delomier
CA Comité sectoriel de main-d'œuvre (AGRICarrières)	5 à 6 rencontres	Tâche inhérente à un conseil d'administration	Alain Audet

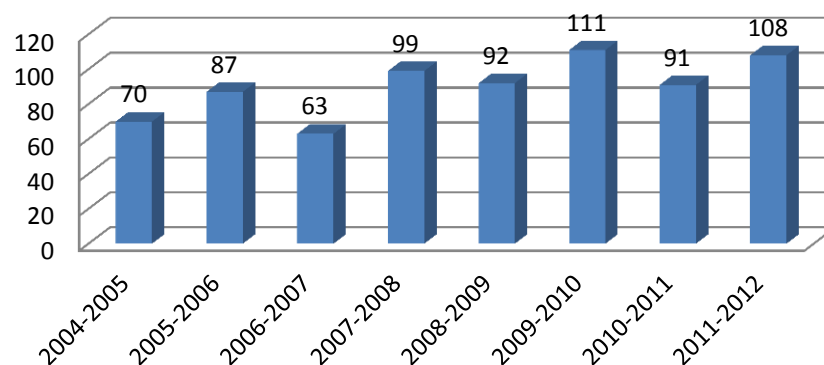
COMITÉ OU DOSSIER	IMPLICATION	OBJECTIFS ET ENJEUX	RESPONSABLE 2012
CA du Centre d'expertise en gestion agricole	5 à 6 rencontres	• Tâches inhérentes à un conseil d'administration	Magali Delomier
Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC)	4 rencontres	• Organisation de la SAAC	Emmanuelle Vincent
Table des présidents et secrétaires de l'UPA	2 rencontres	• Brèves nouvelles de la FRAQ • Intervention au besoin	Magali Delomier Alain Audet
Table des secrétaires de l'UPA	4 rencontres	• Suivi des dossiers de l'UPA • Activités et dossiers de la FRAQ	Magali Delomier
Table de travail UPA sur l'établissement	4 à 5 rencontres	• Réflexion sur établissement et recommandations aux instances	Magali Delomier Alain Audet
Table de travail UPA sur les services-conseils	4 rencontres	• Réflexion et recommandations	Alain Audet
Table de travail UPA communications et vie syndicale	4 rencontres	• Réflexion et recommandations	Alain Audet
Tournée des syndicats	14 rencontres	• Participation AGA des régions	CE
Table pancanadienne de la relève agricole – rencontre annuelle	4 jours	• Représenter les intérêts du Québec • Orienter la Table	CE
Comité d'évaluation – Programme relève Œufs de consommation	2-3 rencontres	• Représenter la FRAQ sur le comité de sélection • Étudier les dossiers sélectionnés	Clément Allard
Comité d'évaluation – programme relève Œufs d'incubation	3 rencontres tous les 3 ans	• Étude des dossiers pour le programme	Clément Allard
Comité FCAR Volet Desjardins	1 rencontre	• Étude des dossiers pour la sélection	Émilie Benoît
CA Fonds coopératif d'aide à la relève	3 rencontres	• Étude des dossiers	Émilie Benoît
Jury Famille terrienne de l'année	1 rencontre	• Étude des dossiers	Sylviane Begin
Jury Tournez-vous vers l'excellence	2 rencontres	• Étude des dossiers de candidature et sélection	Magali Delomier



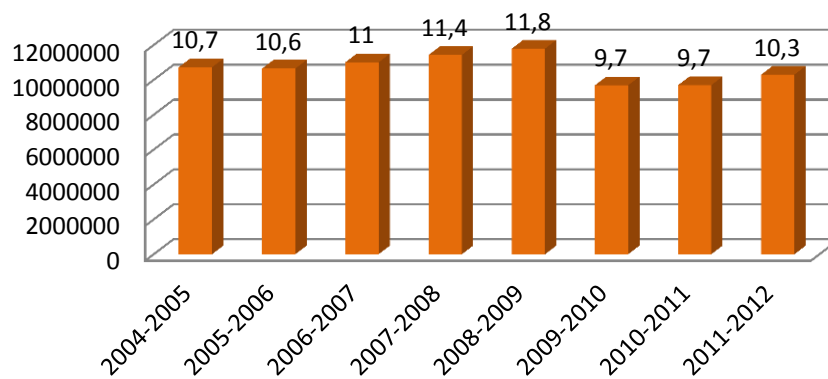
Évolution du nombre de subventions à l'établissement



Évolution du nombre de subventions au démarrage



Évolution du montant des subventions à la relève





Bilan des activités de l'année

Des événements réussis!

La FRAQ a 30 ans!

2012 a marqué le 30^e anniversaire de création de la Fédération. Cet anniversaire a été souligné à plusieurs reprises au cours de l'année et plus particulièrement lors du Congrès annuel. Le banquet d'anniversaire, animé pour l'occasion par M. Pierre Rhéaume, a notamment mis de l'avant les anciens secrétaires généraux de la Fédération, qui ont partagé quelques anecdotes de leur passage à la FRAQ. Nous parlons ici de M. André Drapeau secrétaire général de 1982 à 1995, et M. Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire général de 1999 à 2008. L'évènement 100% RELÈVE détaillé plus bas, a aussi été une occasion de souligner le 30^e. Le thème « 30 ans de passion et nous continuons » a par ailleurs coloré les visuels de la FRAQ tout au long de l'année.



100% RELÈVE



Le Plan de financement 2010-2015 de la FRAQ prévoit notamment la mise en œuvre d'une activité de financement de type événementiel. Fin 2010, un comité de travail interne a été créé afin de monter un projet de spectacle musical sur le thème de la relève artistique. L'idée était d'organiser un spectacle extérieur en marge d'ExpoChamps, sur un terrain de la ville d'Acton Vale. Le groupe Kaïn, le groupe Karma et une relève humoristique étaient prévus pour cette soirée.

Malheureusement, dû à des imprévus logistiques et à des contraintes de temps, il a fallu repousser l'évènement à 2012. Les risques de pertes financières étaient trop grands pour poursuivre le projet. La FRAQ a alors été mandatée par son conseil d'administration pour revoir la formule, afin de s'assurer une certaine expertise et un cadre logistique.

Les fédérations de production sous GO5 ont alors été approchées pour un soutien à l'évènement. L'idée est née de construire une journée-conférence sur le thème de la relève, clôturée par un spectacle-bénéfice. Cet évènement, intitulé 100% RELÈVE, a finalement pris forme le 4 octobre 2012 à l'Université Laval, avec trois temps forts :

- Un après-midi conférence par et pour la relève agricole et agroalimentaire, auquel ont participé près de 300 étudiants, jeunes agriculteurs et intervenants. Qu'en est-il de la relève agricole et agroalimentaire au Québec? Peut-on trouver des exemples inspirants en agriculture? Que dire de l'accaparement des terres agricoles? Quelle place faire au numérique? Quel avenir pour l'agriculture québécoise? Voilà quelques-unes des questions qui ont retenu l'attention des participants du colloque, durant divers ateliers, conférences et témoignages qui ont confirmé que l'agriculture et l'agroalimentaire offrent un avenir prometteur pour la jeunesse québécoise.

- Un cocktail dinatoire organisé par l'Association générale des étudiants en agriculture, alimentation et consommation (AGÉTAAC) de l'Université Laval, où participants et partenaires de 100% RELÈVE ont échangé en dégustant de délicieuses bouchées à saveur locale. La visite du tout nouveau ministre de l'Agriculture, François Gendron, a constitué un des moments très appréciés de l'évènement.
- Ouvert à l'ensemble des étudiants du campus, un concert de la relève artistique a permis de valoriser et célébrer la relève de façon festive. Bien qu'inférieur aux attentes de participation, plus d'une centaine de spectateurs ont apprécié la performance de David Jalbert, les notes endiablées du groupe Karma et, plus tard dans la nuit, celles de DJ Faucher.

100% RELÈVE a permis de livrer un message positif et motivant pour la relève agricole et agroalimentaire au Québec en mettant de l'avant l'avenir prometteur qu'offre ce secteur économique. Cet événement a également été l'occasion de souligner les 30 ans de la FRAQ, ainsi que le 100^e anniversaire de l'enseignement des sciences de l'agriculture de niveau universitaire au Québec.

100% RELÈVE fut le fruit d'une excellente collaboration de l'Union des producteurs agricoles, de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre (partenaires ambassadeurs), de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, de l'Association Générale des Étudiants en Agriculture, Alimentation et Consommation de l'Université Laval (AGÉTAAC) et de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) (partenaires associés). Notons que l'appui tant financier que technique de la Coalition des fédérations sous gestion de l'offre a été particulièrement déterminant dans le succès de l'évènement. Les bénéfices réalisés ont été entièrement versés à la FRAQ.

L'évènement a également bénéficié d'un soutien financier important de nombreux partenaires : la Banque Nationale du Canada, le Mouvement Desjardins, le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA), La Financière agricole du Québec (FADQ) (partenaires piliers), Financement agricole Canada (partenaire renfort), Agropur, la Fédération des producteurs de porcs du Québec (partenaires soutien) et La Terre de chez nous (partenaire média).

La FRAQ remercie très sincèrement toutes ces organisations qui ont participé et qui ont soutenu cet évènement, mais également tous les bénévoles sans qui la bonne tenue des différentes activités n'aurait pu avoir lieu.

Seconde édition du DéfiFRAQ

2011 a vu naître la toute première édition de DéfiFRAQ, la version renouvelée de notre ancien Agrigénie. Cette compétition, organisée par la Fédération de la relève agricole du Québec, allie des épreuves manuelles et un jeu-questionnaire collectif en salle, sollicitant plusieurs des compétences que l'agricultrice et l'agriculteur met à profit sur sa ferme. Cette deuxième édition a de nouveau fait place au développement de l'esprit d'équipe, à une variété d'épreuves et à une ambiance conviviale.



Pour cette seconde édition, 12 équipes de jeunes de presque tous les coins du Québec ont fait la route vers Beauharnois afin de s'affronter le jeudi 8 mars. Plusieurs finales régionales se sont tenues durant l'hiver, pour déterminer quelles équipes participeraient à la finale provinciale.

En matinée, les quelque 50 joueurs et leurs partisans se sont réunis au Centre des Moissons présentant un site exceptionnel pour l'activité. Pas moins de huit épreuves très variées attendaient les participants sur les différentes plateformes d'apprentissage du Centre de formation. Les joueurs étaient par exemple invités à identifier des plantes et des légumes, à chercher 10 erreurs sur le thème de la sécurité sur un tracteur, à faire de la soudure, à grimper un mur d'escalade et à simuler des conditions d'élagage, etc.

En après-midi, les équipes se sont déplacées à l'Hôtel Z-Plazza à Salaberry-de-Valleyfield pour la finale excitante d'un jeu-questionnaire de 40 questions avec un système de vote interactif au moyen de manettes individuelles. Comme le résultat était connu immédiatement après la lecture de la question et que chaque réponse était illustrée et documentée, les joueurs ont beaucoup appris de leurs erreurs, sur des sujets très variés, techniques ou de culture générale. Le public était également sollicité par le biais de questions sur le thème du Défi alimentaire.

Les grands gagnants de cette seconde édition sont l'équipe Lait-Rable de Mégantic Nord, puis vient l'équipe du Bas-Saint-Laurent RÉAGI, et en 3e position les F1 de Chaudière-Etchemins. La compétition récompensait également l'esprit d'équipe et l'ARASHadémie de Saint-Hyacinthe en a reçu le prix. Un prix Public a également été remis à une personne du public s'étant particulièrement démarquée pour encourager son équipe tout au long de la journée.

Lors de la cérémonie de remise des prix, les différents partenaires de l'activité ont récompensé les gagnants en leur remettant des tee-shirts de la FRAQ, des chèques-cadeaux de 50 \$ pour les activités du CRAAQ, des chèques SONIC, des produits régionaux et des rosettes aux couleurs du DéfiFRAQ.

Au total, cette activité aura rassemblé plus de 130 personnes (participants et public) et un comité organisateur mobilisant des intervenants du milieu de la région, mais également provinciaux, ainsi que des bénévoles du Centre des Moissons.

Encore une fois, cette activité n'aurait pu avoir lieu sans le fidèle soutien financier de plusieurs partenaires : le MAPAQ, Pfizer pour son prêt du système de manettes et son soutien technique, le Mouvement Desjardins, le Salon de l'Agriculture, la Fondation de la Famille Terrienne, Pioneer Hi-bred et le Centre des moissons, qui nous a chaleureusement accueillis pour les épreuves manuelles.

Les Journées FRAQassantes

Le succès de notre traditionnel Conseil d'administration élargi de septembre, ainsi que le besoin de plus de rencontres physiques cadrées exprimé lors des consultations sur la FRAQ du futur, nous ont amenés à organiser une sorte de rencontre semestrielle. Pour la seconde année, nous avons rassemblé tous les exécutifs des syndicats de relève et leurs secrétaires, pour deux journées d'information, de formation, de concertation et de visites de ferme. Près de 50 participants des quatre coins du Québec ont honoré cette édition 2012 des Journées FRAQassantes à La Pocatière les 14 et 15 septembre.



Cette année encore le programme fût chargé, mais bien apprécié, avec plusieurs temps forts, tels que la présentation de M. Claude Viel, président de la Fédération des producteurs de bovins, celle de M. Vincent Giard, vice-président opération Québec de FAC, sur la campagne Agriculture, Plus que jamais, le témoignage d'une relève en production biologique, ou encore la visite du centre d'expertise en production ovine du Québec, l'atelier de réflexion sur la FRAQ du futur, la tournée de l'UPA avec son premier vice-président et son directeur général adjoint. Deux journées pendant lesquelles les participants ont pris le temps d'échanger, de se connaître, de travailler et aussi de s'amuser.

Nous sommes heureux d'avoir pu compter sur le soutien de Financement agricole Canada, qui s'est associé aux Journées FRAQassantes, en tant que partenaire exclusif pour les trois prochaines années.



Les dossiers de l'année

Parmi les nombreux dossiers couverts par la Fédération cette année, on en retiendra quatre principaux :

Consultations sur le Livre vert

Rappelons qu'en juin 2011, le ministre Corbeil avait présenté le Livre vert pour une politique « bioalimentaire », appelant les différentes organisations concernées à exprimer leur opinion sur la vision proposée.

La FRAQ avait alors rédigé et déposé son mémoire, intitulé « Des solutions concrètes pour la pérennité du secteur agricole », à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) en août. Ce document n'avait pas la vocation de révolutionner les demandes de la Fédération. La FRAQ avait déjà fait un gros travail de fond, de consultation et de proposition dans le cadre du rapport Pronovost.

Après un portrait synthèse de l'établissement et un plaidoyer en faveur du maintien du nombre de fermes, notre mémoire mettait de l'avant quatre grands piliers de pérennité de l'agriculture par des constats, des enjeux et des propositions influençant positivement le développement du secteur bioalimentaire québécois :

1. *La formation en agriculture* : hausse des incitatifs financiers à la formation, meilleure reconnaissance des acquis, maintien de la régionalisation de l'offre de formation, valorisation de la formation, nouvelles approches pédagogiques;
2. *La question des cédants* : création d'un fonds de retraite, introduction d'un régime d'épargne transfert, révision de la fiscalité en faveur du transfert de ferme;
3. *Le développement organisationnel des entreprises* : accompagnement des projets d'établissement, financement des services-conseils adaptés, harmonisation d'un service de remplacement de main-d'œuvre, incitation à la formation continue;
4. *L'accès aux biens de production* : création d'une banque de ferme virtuelle, protection des terres agricoles du Québec, contrôle partiel du prix des biens de production.

Le mémoire mettait également de l'avant la base collective forte sur laquelle doivent reposer ces quatre grands piliers. Il y était d'ailleurs indiqué que les jeunes de la FRAQ croient en l'effet structurant de la Loi sur la mise en marché, et ne trouvent pas pertinent de revoir l'accréditation unique, une formule forte, stable, organisée et inclusive pour le monde agricole.

Le 17 mai 2012, la FRAQ a finalement été invitée pour une audition à la CAPERN, où elle y a présenté son mémoire et répondu à une série de questions.

Depuis lors et suite au changement de gouvernement, les consultations n'ont pas été menées à terme. Le nouveau ministre responsable de l'agriculture, M. François Gendron, a souhaité écouter directement les différentes organisations du monde agricole, dans l'objectif de proposer une politique de souveraineté alimentaire pour le printemps 2013.

La FRAQ a ainsi pu rencontrer le ministre et son cabinet le 20 novembre 2012, afin de rappeler ses demandes, axées sur trois principaux enjeux :

- Assurer la pérennité des entreprises agricoles et leur transférabilité
- Améliorer l'accès aux biens de production (terres agricoles entre autres)
- Améliorer le niveau de formation de la relève – inculquer une culture de la formation

L'écoute du ministre a été d'autant plus favorable, que les promesses électorales du Parti Québécois avançaient un financement de 20 millions de dollars supplémentaires à la Politique jeunesse. L'année 2013 devrait voir se dessiner concrètement ces promesses pour la relève.

La relève au niveau pancanadien

Suite à l'abandon du Chantier national de la relève agricole, lancé en 2010 par le Ministre Balckburn, la FRAQ s'était beaucoup mobilisée pour voir renaître cette initiative prometteuse après le départ du ministre.

Rappelons que ce projet de concertation sur la relève, encore jamais tenu au Canada, avait identifié quatre thèmes prioritaires de travail suite à plusieurs consultations pancanadiennes : le transfert, le financement, la valorisation de la profession et la fiscalité, en plus d'instaurer un «réflexe jeunesse» au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Depuis, la FRAQ a souhaité rencontrer le ministre Christian Paradis, le successeur de M. Blackburn, pour relancer le Chantier – M. Paradis s'étant engagé à reconsidérer ce projet et à nous écouter sur le sujet, lors du Congrès de l'UPA en 2011. Parallèlement, la Table pancanadienne de la relève agricole a revendiqué son souhait de voir relancer les travaux à travers son organisation. Une résolution a d'ailleurs été votée en ce sens au Congrès 2012 de la Fédération canadienne de l'agriculture.

C'est dans ce contexte que la FRAQ a finalement rencontré le ministre Paradis en juillet dernier, permettant de rappeler l'historique du dossier, de demander un nouveau porteur politique et de signifier le rôle d'intermédiaire à la Table pancanadienne dans la relance du chantier. Ce fut aussi l'occasion de partager les inquiétudes de la relève Québécoise, quant aux coupures budgétaires prévues dans Cultivons l'avenir 2. La balle est à présent dans le camp de la Table pancanadienne, qui a été tenue informée des démarches de la FRAQ.

Peut-être en lien avec la rencontre avec le ministre Paradis, la FRAQ a également été invitée à une audition le 17 octobre à la Commission des finances au Parlement fédéral à Ottawa, dans le cadre des travaux prébudgétaires, alors qu'aucun mémoire n'avait été déposé de sa part.

La Fédération y a présenté trois principales demandes :

- qu'une politique agricole forte de soutien aux agriculteurs soit le socle d'autres mesures;
- des incitatifs aux transferts, voire une certaine discrimination positive des démantèlements, à travers trois recommandations:

- ❑ que les entreprises vendues à un membre de la famille puissent dorénavant bénéficier de l'exemption en gain de capital. Cela nécessiterait un ajustement de la Loi de l'impôt sur le revenu.
- ❑ que l'exemption en gain de capital soit augmentée de 750 000 \$ à 1 million de dollars, seulement pour les cas de transfert d'entreprise;
- ❑ la mise sur pied d'un fonds d'épargne pour le transfert.
- Le renouvellement de l'entente financière – qui relie le gouvernement à la Table pancanadienne de la relève agricole – cette entente venant à échéance en 2013, et sans laquelle cette organisation ne pourrait exister.

La FRAQ du futur

Le projet FRAQ du futur a sans doute été une nouvelle fois le dossier le plus prenant de l'année pour la Fédération, mobilisant ses administrateurs, ses membres et son personnel, mais aussi diverses ressources professionnelles à l'UPA.

Le projet se poursuit comme prévu, et plusieurs éléments du projet ont bien progressé en 2012 :

- Son financement
- L'harmonisation des façons de faire
- L'arrimage des territoires

Contexte

Il est important de rappeler que la FRAQ s'est dotée d'une démarche de concertation et de réflexion, qui a démarré en 2010, profitant des travaux effectués dans le cadre de l'UPA du futur. Les objectifs étaient les suivants :

- déterminer de quelle manière la relève prendra sa place dans l'UPA du futur;
- déterminer les enjeux et défis pour optimiser le mouvement de la relève;
- cibler la structure à adopter pour l'avenir.

À la suite de nombreuses consultations, certains constats sont ressortis en termes de représentation, de dynamique syndicale, de structure et de besoins humains et financiers. Plusieurs scénarios de structure ont alors été proposés et analysés sur la base de ces constats. Les préalables retenus pour chacun des scénarios furent les suivants :

- Incubation de relève syndicale
- Réponse au défi de représentation au sein de la FRAQ et de l'UPA
- Rapprochement provincial – régional et local
- Moins d'essoufflement des administrateurs
- Encadrement / formation des administrateurs
- Allègement du provincial
- Plus de ressources - Expertise et efficacité des ressources
- Lien entre les régions - Cohésion interrégionale pour les dossiers

Plusieurs mois de concertation ont ensuite amené le Conseil d'administration de la FRAQ à se mettre d'accord sur un enlignement du projet de FRAQ du futur : un compromis structurel, syndical, organisationnel = une nouvelle entité « La relève agricole du Québec ».

- Structure en fédérations/syndicats;
- Fusion de certains syndicats en harmonisation avec les territoires de l'UPA du futur : on passerait à 12 syndicats régionaux;
- Renforcement et harmonisation des contrats d'affiliation et règlements;
- Utilisation des ressources interrégionales à temps plein, dédiées exclusivement à la relève syndicale et agricole;
- Maintien d'un secrétariat minimal en région.

Par la suite, le Congrès de la FRAQ 2012 a accepté à l'unanimité la résolution sur le projet de FRAQ du futur, demandant notamment à la Fédération de la relève agricole du Québec :

- ✓ de réaffirmer sa mission et ses valeurs, au travers une vision globale : *Demain la FRAQ sera le mouvement rassembleur à forte capacité de mobilisation de la relève agricole à travers tout le Québec. Il sera constitué d'administrateurs outillés et formés, bien répartis dans la structure de la FRAQ et de l'Union. Tous ses échelons seront bien connectés, assurant un travail structuré et efficace et appuyant la crédibilité et le poids politique de l'organisation;*
- ✓ d'approfondir, dans cet objectif, la démarche de la FRAQ du futur, dont l'alignement général prévoit un arrimage des territoires avec les MRC et l'ajout de ressources humaines au service de la relève;
- ✓ de s'assurer que les régions puissent être outillées sans mettre en péril leurs acquis.

C'est sur cette base que le travail a commencé en 2012, avec comme première préoccupation le financement du projet.

Financement du projet

L'implication financière du scénario retenu a été analysée en collaboration avec le service des finances de l'UPA, qui a décortiqué la situation actuelle pour déterminer les économies possibles et les nouveaux besoins financiers. Il en est ressorti le besoin d'un montant supplémentaire annuel de 200 000 \$ pour la mise en œuvre du projet.

Une stratégie de mobilisation a alors été décidée en deux temps :

- Tout d'abord, convaincre le comité de financement moyen et long terme de l'UPA de placer la relève comme une priorité dans son projet de plan de financement 2012-2017, lui allouant un 200 000 \$ supplémentaire,
- élaborer un plan de mobilisation au sein de la FRAQ pour faire du lobby dans les assemblées au niveau local et régional, lors des consultations sur ce projet de plan de financement tout au long de l'année.

Il aura fallu un certain nombre de rencontres avec les dirigeants de l'UPA et un coup de force politique de dernière minute, pour que soit inscrite dans son entièreté la demande financière de la FRAQ dans le projet de plan de financement de l'Union. Les membres du conseil exécutif de la FRAQ et la direction se sont fortement mobilisés, pour que le comité financement moyen et long terme finisse par accepter nos demandes selon l'échéancier suivant :

DÉPLOIEMENT DE LA FRAQ DU FUTUR

<u>RÉPARTITION</u>	<u>OBJECTIFS VISÉS</u>	<u>MONTANTS</u>
AN 1 = EMBAUCHE DE 1 UTP	• Tournées régionales et interrégionales : - Concertation avec les fédérations régionales - Identification des besoins - Planification du service à la relève - Identification des maillages possibles	1 ^{er} janvier 2013 : 80 000 \$
LIVRABLE	⇒ Planification régionale et interrégionale du service à la relève pour les 4 prochaines années	
AN 2 = EMBAUCHE D'UNE 2^e UTP	• Développement des services et des outils pour mieux supporter la relève • Poursuite de la concertation et de l'organisation financière avec les fédérations régionales pour la réalisation du service • Coordination provinciale au niveau de la communication et d'un service relève aux régions	1 ^{er} janvier 2014 : 130 000 \$
LIVRABLE	⇒ Réalisation d'interventions prioritaires auprès de régions ayant des problématiques relève ⇒ Entente organisationnelle et financière FRAQ - fédérations régionales concernées	
AN 3 = EMBAUCHE D'UNE 3^e UTP	• Mise en œuvre d'une stratégie d'intervention interrégionale (selon les maillages possibles) • Coordination de 3 ressources professionnelles supplémentaires - déploiement des énergies au niveau local, régional et provincial • Planification avec les régions pour mieux répondre à l'ensemble des besoins en lien avec la relève	1 ^{er} janvier 2015 : 200 000 \$
LIVRABLE	⇒ Services et supports pour la relève offerts sur le plan interrégional et provincial ⇒ Évaluation avec les fédérations régionales (retombées positives, entente financière et organisationnelle) ⇒ Plan d'action interrégional (incluant une prévision d'une 4^e ressource)	
AN 4 = MAINTIEN DE 3 UTP ET EFFETS LEVIERS RÉGIONAUX (4^e UTP)	• Création d'une équipe multidisciplinaire provinciale avec les 4 ressources en soutien aux syndicats régionaux et au provincial • Déploiement maximal de l'offre de service interrégional et des actions provinciales pour la relève	1 ^{er} janvier 2016 : 200 000 \$
LIVRABLE	⇒ Réalisation d'un plan syndical et de communication à travers le réseau FRAQ de manière optimale ⇒ Supports interrégionaux et bénéfices mesurables	
AN 5 = DÉPLOIEMENT COMPLET	LIVRABLE : Concrétisation d'un mouvement rassembleur, mobilisé et structuré, composé d'administrateurs outillés et formés, futurs leaders de l'UPA de demain	1 ^{er} janvier 2017 : 200 000 \$

Puis ce fut au tour de l'ensemble des administrateurs du réseau de la FRAQ de se mobiliser en région et dans les syndicats locaux de l'UPA pour que le projet de plan de financement prévoyant une augmentation de la cotisation pour les producteurs de 34 \$ – dont 5 \$ pour financer le projet de la FRAQ – soit accepté.

Ce travail de mobilisation tout au long de l'année aura finalement une issue très positive au Congrès de l'UPA, puisque le projet de plan de financement sera accepté, et du même coup, les moyens financiers pour notre projet!

Arrimage des territoires

Le projet de FRAQ du futur comprend notamment un arrimage des territoires des syndicats de relève avec ceux des fédérations régionales de l'UPA. L'arrimage doit se faire progressivement en 2013, par un enchaînement d'AGS selon un séquençage bien précis.

Un juriste de l'UPA est venu nous présenter aux Journées FRAQassantes les grandes lignes des changements juridiques et de la démarche à suivre. Le travail va se poursuivre tout au long de l'année 2013.

Harmonisation des façons de faire

Le projet de FRAQ du futur vise une meilleure efficacité et crédibilité du mouvement. Cela passe nécessairement par une certaine harmonisation de fonctionnement et de travail au niveau des syndicats. En priorité, certains éléments pouvant faire l'objet d'harmonisation ont été identifiés, puis étudiés en atelier:

- la cotisation
- la composition des conseils d'administration
- l'affiliation des groupes locaux
- les délégués au Congrès de la FRAQ
- le processus décisionnel
- la durée des mandats des élus
- la gestion de la liste de membres.

Certains de ces chantiers impliquent des changements réglementaires. Il a été décidé, en 2012, de se concentrer avant tout sur ceux impliquant des changements au règlement provincial, soit la cotisation et la représentation des délégués au Congrès de la FRAQ.

La cotisation

Actuellement la cotisation est différente d'un syndicat à l'autre. La part revenant au provincial est fixe à 20 \$ plus taxes. Au niveau régional, la cotisation totale (régionale + provinciale) varie de 25 à 45 \$.

Après réflexion lors d'un atelier aux Journées FRAQassantes et d'un focus-groupe en conseil d'administration, les administrateurs ont pesé le pour et les contre d'une harmonisation de la cotisation.

POUR	CONTRE
• Crédibilité de la FRAQ qui doit faire son bout! • Augmentation des moyens financiers pour les régions • Momentum de la FRAQ du futur • Avantages conséquents à la carte de membre • Harmonisé chez les agricultrices qui ont une cotisation volontaire aussi • La fusion des régions va entraîner une harmonisation des cotisations des régions concernées	• Risque de perte de membres • Perte d'intérêt aux activités de financement

Après discussion, les administrateurs ont unanimement convenu qu'une harmonisation de la cotisation à 40 \$ devait se faire en une seule fois au provincial, et graduellement dans les régions qui le souhaitent, pour qu'en 2014 l'harmonisation soit atteinte. Il est également décidé que le montant revenant au provincial resterait le même.

La représentation

Actuellement, le règlement prévoit une représentation d'un délégué par 20 membres dans chaque syndicat, avec un maximum de 10 délégués. Après une remise en question du système et l'analyse d'autres méthodes comme celle de l'UPA, le Conseil d'administration a finalement unanimement décidé de maintenir le même système de représentation avec un délégué par tranche de 20 membres, mais en ajoutant un minimum de deux délégués, et un maximum de 15, pour inclure les nouvelles réalités régionales.

Ces deux propositions de changements réglementaires provinciaux ont été présentées lors de la tournée des AGAS régionales et devront faire l'objet d'un vote à l'Assemblée générale annuelle.

Ensuite, il sera le temps de se questionner sur les changements réglementaires régionaux et sur les contrats d'affiliation reliant les syndicats à la Fédération, toujours dans l'objectif d'harmoniser les façons de faire.

L'année 2013 sera un tournant dans le déploiement du projet avec l'embauche d'une première ressource interrégionale, l'arrimage effectif des territoires et les premiers travaux de formation des interrégions.

Le tour des principaux programmes

Plan en faveur de la relève agricole - MAPAQ

L'année 2008 a vu naître le Plan d'action en faveur de la relève agricole (PFRA), doté d'une enveloppe de 10 M\$ sur cinq ans, répondant à la mise en œuvre de la Politique jeunesse du MAPAQ. Ce plan vise à favoriser le démarrage et la diversification des entreprises agricoles, à améliorer la compétitivité par l'accompagnement et la formation, à réduire la capitalisation dans les premières années d'opération et la mise en valeur de bâtiments agricoles non utilisés et de fonds de terre. On retrouve, dans ce plan, quatre programmes comprenant un ou plusieurs volets auxquels il est possible d'adhérer simultanément ou successivement.

L'année 2012-2013 n'est pas encore terminée, mais les demandes devraient atteindre les hauteurs de 2011-2012 au niveau financier, pour un nombre de projets moindre.

Voici le bilan préliminaire pour les quatre programmes du PFRA :

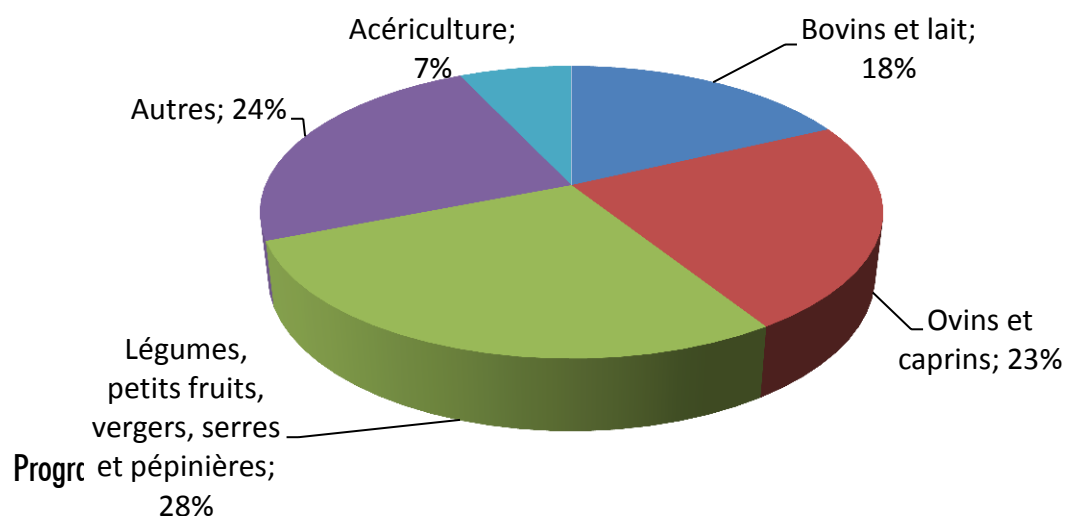
Programmes	2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	N ^{bre} de projets	Montant (\$)	N ^{bre} de projets	Montant (\$)	N ^{bre} de projets	Montant (\$)	N ^{bre} de projets	Montant (\$)
Investissement	90	1 017 976	163	1 720 291	192	1 827 646	161	1 598 872
Compétences	33	18 087	62	40 525	43	29 932	21	24 719
CUMO-CUMA	9	17 821	110	124 126	143	16 8401	129	169 237
Initiatives	8	21 919	14	48 847	15	44 423	13	53 990
Total	140	1 075 803	349	1 933 809	393	2 070 402	324	1 846 818

Source : MAPAQ

Pour la période 2012-2013, le PFRA supportera plus de 260 projets pour un total de 1,97 M\$.

TOTAL : 1 520 projets pour 8 896 832 \$ environ, sur cinq ans.

Concernant plus spécifiquement le volet Investissement du PFRA, les statistiques nous montrent la répartition suivante (2008-2009 à 2011-2012, Source : MAPAQ) :



Pour l'année 2011-2012, La Financière agricole du Québec aura investi près de 10,3 M\$ en aide à l'établissement, en vertu de son Programme d'appui financier à la relève. En outre, 318 jeunes agriculteurs se sont vu décerner une subvention à l'établissement et 108 personnes ont reçu une subvention au démarrage. Ces quelques statistiques constituent une légère augmentation des montants octroyés et une légère augmentation du nombre de jeunes par rapport à l'année dernière.

Subvention		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Établissement	Nombre	355	349	292	287	298
	Personnes	371	374	316	309	318
	Montant (\$)	9 809 840	10 300 000	8 580 000	8 784 900	9 228 200
Démarrage	Nombre	99	92	111	91	108
	Montant (\$)	990 000	920 000	1 110 000	910 000	1 100 000
Encadrement	Nombre	417	381	87		
	Montant (\$)	625 500	571 500	130 000	58 000	28 400
Contribution de l'intérêt	Montant (\$)	750 400	1 144 300	451 800	206 000	114 000
Total	Montant (\$)	12 175 740	12 935 800	10 271 800	9 958 900	10 470 600

Source : FADQ

Il faut savoir que depuis 2004-2005, 174 personnes ont obtenu une subvention à l'établissement suite à leur subvention au démarrage (24 % des personnes ayant eu une subvention au démarrage) pour des montants totalisant 3,6 M\$.

Dans les cinq dernières années, 60 personnes ont eu une subvention additionnelle à l'établissement, parce qu'ils ont augmenté leur niveau de formation. Ils ont reçu des montants additionnels totalisant 592 500 \$.

Fonds coopératif d'aide à la relève agricole – La Coop fédérée et le Mouvement Desjardins

Rappelons que ce fonds, mis en œuvre en 2008 par La Coop Fédérée et rapidement bonifié par le Mouvement Desjardins, vise à promouvoir la coopération, à développer les compétences et à contribuer financièrement à l'établissement de la relève.

Ce fonds est permanent et d'une durée maximale de trois ans pour les bénéficiaires. Il implique pour les candidats le membership à une coopérative locale, à une caisse Desjardins et à la FRAQ. Il se destine à des jeunes, propriétaires (au moins 20 % des parts), formés en agriculture (DEP ou plus ou équivalence), pleinement engagés en agriculture.

L'ensemble des volets financiers de chacun des deux partenaires actuels peut représenter, pour un jeune qui s'y qualifierait, un montant de 28 433 \$ sur trois ans en argent sonnante. Le Fonds est géré par un conseil d'administration indépendant de cinq personnes dont trois proviennent de La Coop, une du Mouvement Desjardins et une autre de la FRAQ.

Cette année, pour la quatrième cohorte de bénéficiaires, 52 jeunes se sont fait aider dans leur processus d'établissement pour le Volet La Coop fédérée, tandis que trois autres jeunes ont été les gagnants 2012 du Volet Aide à l'établissement Desjardins.

Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)

Le coup d'envoi des activités du FIRA a été donné au Congrès de la FRAQ en mars 2011, mais le premier prêt officiel a pris forme en août 2011. Un jeune a pu s'établir en production laitière, notamment grâce à l'octroi d'un prêt du FIRA de 135 000 \$.

Depuis lors, ce sont plus de 180 dossiers qui ont été déposés au fonds, parmi lesquels 66 ont été abonnés, 75 refusés (ne répondant pas aux critères d'admissibilité), 16 dossiers acceptés (au 31 décembre 2012) et une vingtaine d'autres en prospection.

Parmi les 16 projets qui ont pu être traités, les secteurs agricoles et les situations d'établissement sont très variés (démarrage, expansion, transfert non apparenté). Le Fonds n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, il n'est pas encore un réflexe pour les jeunes qui ont des projets d'établissement, ni pour les divers conseillers qui ne maîtrisent pas encore complètement les produits du Fonds. Parallèlement à son déploiement, le FIRA a donc poursuivi un objectif prioritaire de communication et de sensibilisation auprès de la clientèle potentielle et des intervenants du milieu.

La FRAQ continue à suivre avec grand intérêt le développement du FIRA, notamment en prenant part au comité consultatif qui s'est réuni à deux reprises durant l'année. Ce comité fait état de l'évolution des demandes, mais également des constatations du Conseil d'administration du FIRA et de son gestionnaire. La FRAQ y partage également, aux côtés de l'UPA, les préoccupations de la clientèle. Afin de faire bénéficier le fonds à plus de personnes, des discussions sont en cours pour ouvrir plus largement la clientèle du FIRA.

Programmes d'aide par spécialité

Programme d'aide au démarrage de producteurs laitiers

En 2012, la Fédération des producteurs de lait du Québec a octroyé 12 prêts de 12 kilogrammes de matière grasse par jour dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Trois syndicats ont été retenus comme prioritaires, soit Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Gaspésie-Les-Îles. En revanche, deux bénéficiaires ont abandonné avant même de commencer la production, c'est pourquoi il devrait y avoir 14 prêts en 2013.

À propos de l'aide à la relève, le quota de 5 kg de matière grasse par jour était habituellement remboursé à compter de la 6e année suivant la date du prêt. Une modification réglementaire précise que dorénavant les producteurs qui obtiennent, avant la 6e année de leur prêt, une attestation d'études collégiales ou un diplôme universitaire en agriculture et en gestion pourront commencer à rembourser leur prêt un an plus tard, soit à compter de la 7e année suivant l'attribution du prêt.

Programme d'aide à la relève en production avicole

En 2011, il y a eu 16 candidatures au Programme d'aide à la relève avicole, de ce nombre 15 ont reçu leur prêt en 2012 et un a été refusé. Pour ce qui est des candidatures reçues en 2012 et qui recevront leur prêt en 2013, elles doivent être analysées avant d'en dévoiler le nombre. Voici un tableau qui représente les candidatures acceptées au cours des quatre dernières années de l'ancien programme. Les nouvelles conditions d'admissibilité du nouveau Programme semblent avoir eu un impact sur la baisse des candidatures.

Année	Nbre de candidatures acceptées
2006	89
2007	105
2008	81
2009	75

Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs d'œufs d'incubation

Un candidat a été sélectionné l'année passée afin de bénéficier de ce programme qui offre un prêt de 900 000 œufs à une relève tous les trois ans.

Programme d'aide à la relève en œufs de consommation

En 2012, le 8e projet de démarrage d'entreprise avec le prêt de 5000 poules pondeuses a été attribué à l'automne. La prochaine édition va être lancée dès le 30 janvier prochain et les personnes intéressées auront jusqu'au 30 juin prochain pour s'inscrire.

Programme d'aide dans le veau de grain

Dans le cadre de la deuxième édition du programme d'allocation d'historique de référence destiné à la relève en 2012, un couple de St-Théodore d'Acton a reçu une allocation d'historique de 653 veaux, alors que deux candidatures avaient été reçues. Le programme est le même que celui de l'an passé.

Acquis et gains syndicaux

Nouvel avantage à la carte de membre

Holstein Québec offre aux jeunes qui s'établissent en production laitière d'avoir accès au Service-conseil Holstein Québec dans un forfait spécial (adhésion avec réduction de 40 % du tarif normal). $1\,500 \$ \times 40 \% =$ tarif première année de 900 \$.

Les critères d'admissibilité sont les suivants:

- Être membre de la relève agricole (FRAQ)
- Détenir 51 % des parts de l'entreprise
- Avoir 39 ans et moins
- Être actionnaire de l'entreprise depuis moins de 5 ans
- Applicable seulement sur le premier contrat de service

Maintien des ententes

Par ailleurs, la FRAQ a renouvelé ou maintenu les partenariats liés à la carte de membre suivants : 25 % de rabais chez SIGA à l'achat des logiciels ou lors de l'activation d'un module (SIGAPorc, SIGAFinance, SIGAChamp et SIGABoeuf), 50 % de rabais pour les services de comptabilité et fiscalité de l'UPA (jusqu'à hauteur de 200 \$), une exemption de contribution à la Fédération des producteurs de fraises et framboises (un an pour les fraises, deux ans pour les framboises), 50 % sur le tarif régulier des abonnements papier et virtuel de la Terre de chez nous, l'adhésion gratuite à la Fédération des producteurs biologiques pour deux ans, 1000 points "PLP" dans le cadre du PROGRAMME DE LOYAUTÉ PFIZER, l'accès au Fonds coopératif d'aide à la relève et aux bourses d'études de la FRAQ.

Un programme relève acéricole en devenir?

Durant l'année, plusieurs orientations ont été prises en faveur de la relève à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ).

Tout d'abord, en suivi d'une résolution de la FRAQ en 2010 et de la FPAQ en 2011, il a été décidé d'étudier la possibilité de réserver un bloc de contingent à la relève, ayant un projet de démarrage ou d'établissement avec des perspectives de viabilité, et répondant aux critères du Programme d'appui financier de La Financière agricole du Québec. Également, lors de son assemblée annuelle, la FPAQ a voté une résolution, proposant la mise en place d'un programme relève, en collaboration avec la FRAQ.

Ces engagements sont la preuve d'une très bonne ouverture d'esprit de la Fédération. D'autant plus qu'il a également été décidé qu'il y ait dorénavant un poste votant réservé à la relève sur un maximum de conseils d'administration régionaux de la FPAQ.

Bourses et prix

Bourses d'études

Soucieuse de promouvoir la formation en agriculture et d'encourager la relève à poursuivre ses études en prévision de son établissement, la FRAQ remet chaque année des bourses d'études de niveau professionnel et collégial. En 2011, elle a innové en augmentant le montant des bourses et en remettant une bourse d'excellence à trois niveaux d'études. Ainsi, M. Pierre-Luc Desmeules de Saint-Ambroise, qui a étudié au Centre de formation professionnelle d'Alma, a reçu 500 \$, Mme Claudie Michaud de St-Tharcisus, qui a étudié au Cégep de Matane, s'est vu attribuer 750 \$ et Mme Emmanuelle Vincent d'Acton Vale, qui a étudié à l'ITA de Saint-Hyacinthe et qui est actuellement à l'Université Laval en 2e année pour un BAC en agroéconomie, a reçu 1 000 \$. Attribuées en partenariat avec La Financière agricole, ces bourses visent à souligner les résultats académiques et l'implication communautaire de la relève agricole.

Prix Relève

Chaque année, la FRAQ décerne son prix « Relève agricole » à une personne, un intervenant ou une organisation qui sait placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action. En 2011, la FRAQ accordait son prix au Mouvement Desjardins qui, depuis des années, fait preuve d'un très fort engagement auprès de la relève agricole. En 2012, le gagnant est une personne qui a consacré près de neuf ans à la FRAQ, en tant que secrétaire général : M. Jean-Philippe Deschênes-Gilbert. Jean-Philippe a fait grandir la FRAQ, en travaillant avec quatre présidents et bon nombre d'administrateurs. Aujourd'hui encore, il a le réflexe relève et garde un œil sur les intérêts des jeunes et la problématique de l'établissement en agriculture. Nouvellement directeur-général de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, la FRAQ l'a honoré en lui remettant la fameuse pyramide noire. Les festivités du 30^e anniversaire de la FRAQ ont notamment permis de mettre en valeur le travail des permanents à la barre de la Fédération et ce prix Relève en fut une parfaite illustration.

Prix Distinction

Un prix « Distinction », soulignant les efforts d'une personne pour sa contribution au mouvement de la relève au niveau local ou régional, a été remis cette année à deux femmes d'exception, pour leur dévouement, leur dynamisme et leurs idées au sein du mouvement de la relève agricole: Mme Karine Moreau du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie et Mme Marie-Hélène Nolet du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue.



Suivi des résolutions

Résolutions 2011 - développement	Demandes	Suivis
Priorité d'achat de quotas laitiers	- à la Fédération des producteurs de lait du Québec ✓ de rendre possible l'achat de quotas jusqu'à 24 kg/mg, prioritairement aux jeunes de la relève laitière.	Présence d'une relève sur le comité quotas de la FPLQ mis en place en 2011. Les principales orientations prises dans ce comité ont été présentées au CA de la FRAQ, par M. Denis Morin (CE FPLQ) et M^{me} Geneviève Rainville (DG Recherches économiques PFLQ). Le contexte actuel de manque de quotas ne permet pas d'aménagements.
Protection des terres agricoles du Québec	- à l'Union des producteurs agricoles et au gouvernement provincial ✓ de s'assurer que les terres achetées par des étrangers soient absolument cultivées par ces mêmes personnes; ✓ de voir à ce qu'un renforcement de la loi de la protection du territoire agricole soit instauré immédiatement sur le dézonage des terres agricoles pour des vocations autres que la pratique agricole, à l'exception du morcellement visant à établir une relève agricole ou une unité de transformation de produit agricole à la ferme.	Dans le mémoire de la FRAQ sur le Livre vert, il y a un paragraphe sur le contrôle partiel du prix des biens de production, où la question des terres est abordée. Préoccupation partagée par l'UPA : deux études sur l'IREC pour documenter le phénomène de l'accaparement des terres agricoles au Québec et proposer une solution : la SADAQ. Dossier prioritaire à l'UPA, en collaboration avec la FRAQ.

Résolutions 2012	Demandes	Suivis
Recensement des administrateurs dans les Syndicats de secteurs de l'UPA	- à l'Union des producteurs agricoles ✓ de faire un recensement des administrateurs dans les syndicats de secteurs (âge, production, nombre d'années à siéger, etc.) après que l'UPA du futur soit mise en place, afin de planifier et préparer la relève syndicale dans l'UPA du futur.	Discussions avec le service de la Vie syndicale de l'UPA – ce recensement suscite l'intérêt et pourrait prendre forme au printemps 2014, lorsque l'UPA du futur sera complètement déployée.
Formation agricole	- au MAPAQ, au Ministère de l'Éducation et au comité sectoriel AGRICarières ✓ de développer et de rendre disponible une AEC de cours à distance (formation asynchrone) en agriculture qui permettra à la relève agricole d'augmenter son niveau de compétence.	AGRICarières va prochainement rendre publique une étude sur la formation à distance et en ligne dans le secteur agricole au Québec. Les premiers constats laissent voir que les formations en ligne asynchrone ne répondent pas aux besoins des producteurs (les cours en ligne de l'ITA par exemple ont très peu d'inscrits et ont un taux d'abandon élevé). La particularité de ces cours sans interaction avec beaucoup de textes impose de travailler seul et d'avoir une assiduité très élevée. Par ailleurs, ce type de formation impose des coûts de développement de contenu énormes. Les premières recommandations du rapport proposent notamment de marier les cours asynchrones à d'autres formules stimulant davantage l'interaction. Une formule hybride permettant d'avoir des cours asynchrones, des classes virtuelles et des communautés de pratiques.

La FRAQ du futur	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de réaffirmer sa mission et ses valeurs, au travers une vision globale : Demain la FRAQ sera le mouvement rassembleur à forte capacité de mobilisation de la relève agricole à travers tout le Québec. Il sera constitué d'administrateurs outillés et formés, bien répartis dans la structure de la FRAQ et de l'Union. Tous ses échelons seront bien connectés, assurant un travail structuré et efficace, et appuyant la crédibilité et le poids politique de l'organisation; ✓ d'approfondir, dans cet objectif, la démarche de la FRAQ du futur, dont l'alignement général prévoit un arrimage des territoires avec les MRC et l'ajout de ressources humaines au service de la relève; ✓ de s'assurer que les régions puissent être outillées sans mettre en péril leurs acquis. - à l'Union des producteurs agricoles ✓ de promouvoir le projet de la FRAQ du futur auprès de ses membres afin d'obtenir de leur part le financement nécessaire, ainsi que leur consentement sur ce projet fort utile et essentiel pour l'avenir de la relève agricole du Québec.	• Poursuite des réflexions sur nos façons de faire – changements réglementaires proposés à l'AGA. • Arrimage des territoires en cours de planification. • Financement de l'UPA obtenu. • Embauche d'une première ressource pour le déploiement du projet.
Formation des administrateurs	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de mettre sur pied une formation syndicale obligatoire destinée à tous les nouveaux administrateurs de la Fédération. Cette formation serait principalement axée sur ce que tout bon administrateur est sensé savoir, et inclura une évaluation des connaissances. - à l'Union des producteurs agricoles ✓ de mettre sur pied un service de mentorat qui vise à mieux encadrer les jeunes dirigeants par le biais des leaders d'expérience de l'UPA, tant au niveau régional que provincial.	Le conseil d'administration a suivi une formation en avril dernier, sur les rôles des administrateurs, mais aussi les connaissances de base à avoir sur la FRAQ et la relève. Un test de connaissances a été fait à deux reprises au cours de l'année. Dans le cadre d'un plan de formation des administrateurs des syndicats locaux, un volet Accueil des nouveaux administrateurs est prévu et la formule de mentorat sera fortement suggérée.

Outils de communication	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ d'implanter un protocole de communication à distance uniforme au sein des fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles et de ses syndicats affiliés; ✓ de veiller à un accès facile pour les syndicats de relève.	Système de visioconférence mis en place au sein de l'UPA – en période d'essai encore.
Renouvellement du plan en faveur de la relève agricole	- au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec ✓ de poursuivre le Plan en faveur de la relève agricole, - à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de faire les représentations nécessaires auprès du MAPAQ afin de renouveler et de bonifier les quatre programmes du Plan en faveur de la relève agricole, - à l'Union des producteurs agricoles ✓ d'appuyer la FRAQ dans ses démarches auprès du MAPAQ.	Diverses rencontres ont été faites au cours de l'année avec l'équipe de la Politique jeunesse, le ministre de l'Agriculture et son cabinet et le sous-ministre adjoint. Des promesses de renouvellement et de bonification ont été faites, mais rien de concret n'a encore été partagé. Plus récemment, le ministre a déclaré qu'il y aurait une section relève, au sein de la politique de souveraineté alimentaire.
Primevert	- au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi qu'au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ✓ de mettre en place un programme adapté à la relève nouvellement établie, pour lui permettre de réaliser les investissements requis et ainsi rendre plus efficaces les exploitations de la nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles selon les nouvelles normes établies.	Notre demande a été inscrite dans le document de revendications de l'UPA pour l'après Prime-vert – des représentations ont été faites auprès du MAPAQ. Dernièrement, lors de rencontres de négociations, le MAPAQ a fait savoir qu'il souhaitait supprimer le volet « stockage étanche des fumiers » et ne pas prendre en compte les demandes de la relève, la passerelle Primevert n'ayant pas été utilisée. Dorénavant, si une mise aux normes est nécessaire, elle devrait être prise en compte dans le coût d'achat de la ferme.

NOTES

[illegible]

LA FRAQ REMERCIE SES PARTENAIRES ANNUELS



555, boul. Roland Therrien - bureau 105 - Longueuil, Québec J4H 4E7
Tél. : 450 679-0540 - poste 8299 / Télécopieur : 450 679-2375
www.fraq.qc.ca